



# DIRECCTE

## Entreprises

la lettre d'information de la **DIRECCTE Occitanie**

N°8 // Mars 2018

### Edito

Transformation numérique, transformation écologique, transformation des compétences : les entreprises d'Occitanie font face à des défis majeurs pour rester compétitives. L'ambition de la Direccte Occitanie est de les accompagner. Ainsi, dans sa stratégie régionale, la Direccte s'engage à structurer les filières, à soutenir le dialogue social territorial, à mobiliser les opérateurs de l'Etat et les acteurs économiques sur les grands plans d'investissement nationaux, à garantir un ordre économique et social reposant sur les piliers de protection et de liberté.

Dans ce numéro de Direccte Entreprises, je vous invite à lire plus particulièrement les articles sur la mise en place effective des observatoires d'appui et d'analyse de la négociation collective, sur le plan investissement compétences. Découvrez aussi un outil pour renforcer votre protection contre la cybermalveillance.



**Christophe Lerouge**, directeur régional

## Sommaire

### ACTUALITÉS

- Mise en place des observatoires départementaux d'analyse et d'appui du dialogue social et de la négociation ..... p 2
- Bilan 2017 de l'inspection du travail ..... p 2
- Services de renseignements en droit du travail : mise en place du numéro unique d'appel régional ..... p 2

### ZOOM SUR

- Investir dans les compétences ..... p 3
- L'accompagnement des TPE et des PME sur leurs problématiques RH et leurs recrutements ..... p 4
- Sécurité économique : Cybermalveillance.gouv.fr le guichet unique pour les victimes de cybermalveillance ..... p 5

### APPELS À PROJETS

- Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi 2018 ..... p 6
- Réalo : « Réseau métro de la grande agglomération toulousaine » : résultats ..... p 6

### NOS DERNIÈRES PUBLICATIONS

- Note de conjoncture au 3<sup>e</sup> trimestre 2017 ..... p 6

## DIRECCTE Occitanie

Direction Régionale  
des Entreprises,  
de la Concurrence,  
de la Consommation,  
du Travail et de l'Emploi



## Des observatoires départementaux pour analyser et appuyer le dialogue social et la négociation



Created by Freepik

Ces observatoires ont pour objectif de favoriser le développement du dialogue social et aussi économique, avec une ambition, réconcilier « le socialement souhaitable et l'économiquement possible ».

### Le Tarn-et-Garonne ouvre la voie

Afin de garder la dynamique des travaux de la commission paritaire locale 82 en matière de dialogue social, et en anticipant la publication du décret d'application, la Direccte Occitanie et les membres de la commission paritaire locale ont décidé d'installer officiellement l'observatoire d'appui et d'analyse au dialogue social dans le département de Tarn-et-Garonne dès le 6 novembre 2017. En effet, un observatoire ad hoc sur la négociation collective existe déjà dans ce département, porté par les membres de la commission paritaire locale. Il a réalisé un bilan annuel sur la négociation collective en 2016, a mis en place une formation sur la négociation collective de trois jours à destination des services Ressources Humaines et délégués syndicaux, et a lancé un projet de création d'un club sur le dialogue social.

Depuis, l'Hérault a constitué son observatoire et les premières réunions d'installation se sont tenues dans la Haute-Garonne, l'Ariège, l'Aude, l'Aveyron, le Gers, les Pyrénées-Orientales, le Tarn.



## Systeme d'Inspection du Travail Occitanie : un bilan 2017 très riche

Le champ du contrôle de l'inspection du travail s'exerce sur les 155 000 établissements qui emploient 1,4 million de salariés dans la région Occitanie. 83% de ces établissements comptent moins de 10 salariés.

En 2017, les 178 agents de contrôle ont réalisé près de 30 000 interventions (plus de 50% dans les très petites entreprises) dont 24 000 suites qui ont donné lieu notamment à 460 procès-verbaux et 580 arrêts de chantier.

Exerçant des pouvoirs régaliens renforcés, les agents de contrôle ont proposé 150 sanctions administratives pour un montant global d'amendes de plus d'un million d'euros, dont les deux tiers concernent les fraudes à la prestation de service internationale.

Un bilan complet régional a été présenté à la presse avec un focus sur la Haute-Garonne, et les perspectives 2018 ont été exposées dans un contexte de réforme du code du travail et de la mise en œuvre des ordonnances.



[Consulter le bilan régional](#)

[Consulter le bilan Haute-Garonne](#)

[Retrouvez les bilans départementaux en ligne](#)



### Service de renseignements en droit du travail : une démarche simplifiée

Depuis le 5 mars 2018, le service de renseignements en droit du travail Occitanie c'est un numéro unique : 04 67 22 88 11 du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h. C'est aussi une prise de rendez-vous [par clicRV](#) sur le site internet de la Direccte qui permet de choisir son lieu de rendez-vous et de voir les disponibilités.

## Investir dans les compétences

**La formation initiale ou continue est le meilleur atout pour lutter contre le chômage. Elle est en effet un facteur décisif de la compétitivité, dans un contexte où notre pays comme l'ensemble des pays de l'OCDE traverse une ère de transformation sans précédent, marquée par la globalisation des marchés, le développement du numérique, de la robotique et la nécessité d'adapter les modes de production et de consommation à la préservation des ressources naturelles et au réchauffement climatique.**

De fait, la rapidité de l'évolution des métiers menace d'obsolésence les savoir-faire de nombreux actifs.

### 15 milliards d'investissement dans les compétences

**Le plan d'investissement dans les compétences (15 milliards d'euros sur 5 ans) constitue le deuxième axe du grand plan d'investissement** (56 milliards au total) décidé par le gouvernement, pour accélérer les transformations écologiques, numériques et de l'action publique jusqu'en 2022. Des modalités innovantes de coordination et de pilotage sont prévues, associant les ministères pilotes et le secrétariat général qui prend la suite du commissariat général à l'investissement.

### Édification d'une société des compétences

**Engager l'édification d'une société des compétences** amène à fixer immédiatement deux premiers objectifs :

- former deux millions de jeunes ou demandeurs d'emplois peu qualifiés,
- accélérer la transformation du système de formation professionnelle, depuis l'analyse du besoin de compétence jusqu'à la réingénierie pédagogique, en passant par l'expression de la commande publique de formation.

### Mise en œuvre

La mise en œuvre du plan s'appuie sur quelques grands principes :

- l'amélioration de la capacité à analyser le besoin en compétences par secteur et par territoire, en favorisant la convergence des données relatives à l'emploi et à la prospective des métiers, parce que mieux orienter exige de mieux voir,
- la primauté des personnes sur les dispositifs, donc l'ambition de simplifier les procédures, de décloisonner les systèmes,
- la confiance dans les acteurs et leur mise en responsabilité. Les parties prenantes publiques et privées sont invitées à prendre l'initiative et à proposer, dans leur champ de responsabilité, les meilleures solutions opérationnelles,
- une grande exigence en matière de suivi du plan. Le plan financera également la réalisation d'évaluations indépendantes et rigoureuses pour plus d'efficacité et d'efficience.

### Divers leviers

**Le plan mobilisera principalement les leviers suivants :**

- des pactes pluriannuels d'investissement dans les compétences, une contractualisation ambitieuse et exigeante entre l'Etat et les Régions, lesquelles sont compétentes en matière de formation professionnelle des demandeurs d'emploi et d'orientation du développement économique sur leur territoire.
- l'engagement ou l'intensification d'actions nationales,

comme la garantie jeunes, les nouveaux parcours emplois compétences ou la prestation relative au savoir-être.

- le lancement d'appels à projets nationaux pour l'innovation, pour encourager les acteurs à expérimenter et permettre de déployer à l'échelle nationale les actions les plus prometteuses.

La réalisation du plan d'investissement dans les compétences sera articulée avec la deuxième génération du compte personnel de formation et le développement de l'interface numérique.

Le Plan d'investissement dans les compétences est ainsi un vecteur de la construction d'une société des compétences, apprenante, qui teste, mesure, coopère, et apprend par l'expérience pour favoriser l'inclusion sociale et la compétitivité économique.

[En savoir plus](#)

### Et en Occitanie ?

La présidente du conseil régional d'Occitanie a adressé un courrier à la ministre du travail le 2 février pour confirmer son souhait de participer à la démarche d'investissement dans les compétences. La convention, en cours de finalisation, porte sur la formation de près de 13 000 demandeurs d'emploi les moins qualifiés et représente un financement de 58,3 M€. Pour ce faire, le conseil régional contractualisera avec Pôle Emploi qui réalisera 40% des formations spécifiquement mises en œuvre dans ce cadre.

Le plan sera présenté au bureau du comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (CREFOP) du 28 mars. Après le vote en commission permanente du conseil régional, il sera signé par le préfet de région et la présidente du conseil régional.



## L'accompagnement des TPE et des PME sur leurs problématiques RH et leurs recrutements

**Le dispositif d'accompagnement et d'appui-conseil RH des TPE et des PME de la Direccte entre dans sa seconde année.**

Après une année 2017 de lancement, qui a vu 80 TPE et PME régionales bénéficier d'un soutien sur la professionnalisation et la structuration de leur fonction RH au bénéfice du développement de ces entreprises, la DIRECCTE ambitionne pour 2018 d'aider un nombre plus important d'entreprises.

### Une prise en charge à hauteur de 50% du coût HT

Les entreprises aidées bénéficient d'une prise en charge par l'Etat à hauteur de 50% du coût HT de leur accompagnement effectué par un consultant spécialisé dans les RH et référencé par la DIRECCTE. La prestation comprend un diagnostic RH de l'entreprise, mais elle se veut surtout tournée vers l'opérationnalité avec la co-construction, par l'entreprise aidée du consultant, d'un plan d'action et d'outils de gestion qui doivent permettre à l'entreprise de repérer et ensuite d'agir sur les axes d'amélioration de la gestion de ses RH en lien et au service de sa stratégie de développement.

**Toutes les TPE et PME de la région quel que soit leur statut juridique ou leur secteur d'activité peuvent être accompagnés.**

La cible prioritaire reste néanmoins les entreprises de moins de 50 salariés qui sont les moins structurées et organisées sur la gestion des RH.

En 2017, 89% des entreprises accompagnées correspondaient à cette priorité, et 51% des entreprises entraient dans la tranche d'effectifs de 11 à 50 salariés.

A titre d'exemple, en 2017 les quatre premiers secteurs d'activités les plus représentés sont par ordre décroissant : l'industrie manufacturière, le secteur des études et activités spécialisées scientifiques et techniques, la santé humaine et l'action sociale et le secteur du commerce et de la réparation automobile.

### Un accompagnement moyen de plus de 9 jours

Les entreprises aidées en 2017 ont bénéficié d'un accompagnement moyen de 9,8 jours par entreprise pour résoudre leurs problématiques RH. Les besoins RH des TPE et PME

sont très variés, mais les quatre thèmes les plus fréquemment rencontrés en 2017 sont :

- la professionnalisation de la fonction RH de l'entreprise, la montée en compétence et l'organisation RH interne ;
- le développement des compétences et des parcours professionnels des salariés, les plans de formation ;
- le processus de recrutement et l'intégration des nouveaux salariés ;
- la stratégie RH de l'entreprise.

**Pour 2018 la DIRECCTE s'attachera aussi**, à travers ce dispositif, **à faciliter l'accès des entreprises de moins de 50 salariés aux nouvelles règles de dialogue social ouvertes par les ordonnances travail** de l'automne et utilisées comme outil d'accompagnement des mutations économiques et comme levier de l'amélioration de la performance économique et sociale des TPE et des PME.



### Le dispositif RHTPE-PME, c'est

- Une aide de l'Etat à 50%, plafonnée à 15000€
- Un dispositif facile à mobiliser, un contact dans chaque département
- Un accompagnement personnalisé, sollicité par l'entreprise

**Vous souhaitez être accompagné sur la structuration RH de votre entreprise ?**  
Retrouvez toutes les informations sur le dispositif ici





## Vous pensez être victime d'un acte de cybermalveillance ? Ayez le bon réflexe !

Particulier, entreprise ou collectivité territoriale, en cas d'atteinte de vos équipements informatiques, le bon réflexe est de se rendre sur le site [www.cybermalveillance.gouv.fr](http://www.cybermalveillance.gouv.fr). Cette plateforme créée par l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (Anssi) assume un rôle de sensibilisation, de prévention et de soutien en matière de sécurité du numérique auprès de la population française.



La plateforme en ligne du dispositif est là pour vous accompagner :

- établissement d'un diagnostic précis de votre situation ;
- mise en relation avec les spécialistes et organismes compétents proches de chez vous ;
- mise à disposition d'outils et de publications dispensant de nombreux conseils pratiques.

### Simple d'accès

Il suffit d'entrer son adresse postale puis de préciser si le problème concerne un ordinateur, un smartphone ou une tablette ou bien s'il touche sa messagerie électronique, les réseaux sociaux ou un site Internet. Il ne reste ensuite plus qu'à décrire le type de problème rencontré en s'appuyant sur la liste.

### En fonction de la situation, la plateforme propose la meilleure conduite à tenir

Dans bon nombre de cas, elle conseille de porter plainte auprès de la police ou de la gendarmerie. Elle peut également proposer de signaler le problème sur la plateforme adéquate (**Signal-spam** pour le spam, **Phishing-initiative** pour les cas de phishing) ou d'appeler le service téléphonique **Net-écoute**. Il est également possible de télécharger une « fiche réflexe », document simple qui décrypte l'infection et explique que faire. Il est même recommandé de l'imprimer et de l'amener au commissariat pour faciliter le travail des forces de l'ordre puisque y figurent les infractions et les textes de loi concernés.

Enfin, en cas d'infection, la plateforme affichera une liste de prestataires informatiques sérieux locaux.

### Et pour les organismes de formation : un référentiel pour la formation à la cybersécurité des TPE et des PME

Ce référentiel pédagogique, publié par le Service de l'information stratégique et de la sécurité économiques (SISSE) de la DGE, vise à aider les organismes de formation à élaborer des stages en cybersécurité au profit des TPE/PME qui souhaitent former des « référents cybersécurité » dans leur structure. Il décrit les programmes minimaux à partir desquels les formateurs doivent développer une ingénierie pédagogique permettant de produire des programmes et contenus de formation adaptés.



creativteart / Freepik



## Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi

La DIRECCTE Occitanie a lancé le 16 février 2018 un appel à projets intitulé «Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi». Cet appel à projets est doté pour 2018 d'un million d'euros. Le cahier des charges ainsi que le dossier de candidature sont téléchargeables ci-contre.

Pour toute précision, utilisez notre [foire aux questions \(FAQ\)](#).

**La date limite de dépôt des candidatures est fixée au vendredi 23 mars 2018.**

[Cahier des charges](#)

[Dossier de candidature](#)

[Dossier de candidature - Annexe financière](#)



## Résultats de l'appel à projets REALO « Réseau métro de la grande agglomération toulousaine »

**Un succès pour cet appel à projets, avec 5 projets sélectionnés par l'Etat et Toulouse Métropole.** Le comité de pilotage de REALO a sélectionné 5 lauréats régionaux, parmi les 8 projets qui avaient été présentés.

### Plusieurs thématiques

Ces projets adressent plusieurs des thématiques sécurité et cyber-sécurité, architecture des données, fiabilisation et maintien en condition opérationnelle, maintenance prédictive, coûts de possession, aménagement intérieur. Ils rassemblent 2 laboratoires et 11 entreprises dont 7 PME et 4 Entreprises de Taille Intermédiaire.

### Près de 1 M€ d'aides de l'Etat

ont été attribuées pour accompagner ces projets dans le cadre du Pacte Etat/Toulouse Métropole signé en janvier 2017. Ces projets représentent un effort de R&D de plus de 2,3 M€. Il convient de souligner l'intérêt porté par Tisséo/SMTC à cet appel à projets régional, à travers le soutien qu'elle a apporté en précisant ses besoins techniques dans la continuité de son précédent AMI.

### Le projet REALO :

L'appel à projets REALO lancé en juillet 2017 par l'Etat (Préfecture de Région Occitanie, Préfecture de la Haute-Garonne) et Toulouse Métropole vise à faire émerger des technologies et des solutions au service du Projet Mobilités. L'objectif est d'orienter, le cas échéant, les spécifications fonctionnelles et techniques du Projet (dont la nouvelle 3<sup>e</sup> ligne de métro mais aussi l'amélioration des lignes de métro existantes), et ce dans l'ensemble de ses composantes (infrastructures, véhicules roulants, gares, services aux usagers). Cette démarche participe également à consolider la filière régionale des secteurs des systèmes embarqués et des transports innovants.

[Consulter la liste des 5 projets retenus par l'Etat et Toulouse Métropole dans le cadre de REALO](#)

## Dernières publications



### Note de conjoncture au 3e trimestre 2017

Vue d'ensemble de la conjoncture dans la région en matière d'activité économique et de politiques d'emploi.

[Consulter le document](#)

**Directeur de la publication :** Christophe Lerouge, Directeur régional  
**Responsable de la rédaction :** Christine Lemoal, Chargée de communication

**Comité de rédaction :** Pôles 3E, C et T de la Direccte  
**Crédit photos :** Freepics, Fotolia, Direccte Occitanie